



Douce Méditerranée...
Eren Paykal > P. 6



**Bebemoss :
l'entreprise
sociale qui
aide les
femmes en
Turquie**

Anaëlle Barthel > P. 9

**Quand le café
devient un voyage
sensoriel**

Animés par la passion du café, İnci Kara Utugöl et Mehmet Cem Utugöl sont propriétaires d'un café de spécialité, le Kamarad Coffee Roastery, situé à Kadıköy.

Natasha Voase > P. 10



Aujourd'hui la Turquie



Istanbul - Paris - Ankara - Genève - Izmir - Bruxelles - Bodrum - Montréal



**Les mesures prises par la Turquie
pour des vacances tranquilles**

La Turquie a instauré une série de nouvelles mesures pour garantir la sécurité des touristes sur son territoire. > P. 10



12 TL - 6 euros

www.aujourdhuilaturquie.com

Le Journal francophone de la Turquie numéro 185, Août 2020



Dr. Olivier Buirette

**Entre l'UE,
l'OTAN et**

**la nouvelle puissance
russe : un pays oublié ?
La Moldavie ?**

Alors que l'Europe sort peu à peu de ce que l'on nomme encore prudemment la « première vague » de la pandémie du coronavirus, il est un pays dont on a peu parlé depuis quelque temps : la Moldavie. Cette ancienne principauté médiévale remonte au XIV^e siècle (elle fut fondée en 1359 par le Voïvode Bogdan 1^{er} [1307-1365]) et fut l'une des trois principautés roumanophones de la région aux côtés de la Valachie et de la Transylvanie qui devaient lutter puis finir vassal de l'Empire ottoman jusqu'au XIX^e siècle. Il faudra attendre 1859 (après la guerre de Crimée [1853-1856]) pour que deux de ces principautés s'unissent (Valachie et Moldavie) afin de former la principauté de Roumanie. Cette principauté deviendra, à la faveur des Traités de Paix de la fin de la Première Guerre mondiale et notamment du Traité de Trianon avec la Hongrie, signé le 4 juin 1920, ce que l'on appellera le Grand Royaume de Roumanie de l'entre-deux-guerres. En effet, la Moldavie est composée des entités territoriales suivantes :



La Bessarabie et la Podolie méridionale, plus connue sous le nom actuel de Transnistrie. Cette dernière est une région russophone, une véritable enclave slave entourée de locuteurs roumains. Enchâssée entre la Roumanie actuelle, solidement ancrée dans l'Union européenne (depuis 2007) et dans l'OTAN (depuis 2004), et une Ukraine enlisée dans la guerre du Donbass qui, depuis 2014, oppose pro-occidentaux et sécessionnistes prorusse, ce petit pays de deux millions et demi d'habitants pour presque 34 000 km² représente une zone de tensions probable.

En effet, le parcours historique de la Moldavie tel que nous l'avons rapidement présenté ici nous montre une province appartenant historiquement à la construction du territoire national roumain ;

(lire la suite page 2)

Bertrand Buchwalter : « La Turquie continue de changer à une vitesse phénoménale, c'est un pays avec lequel il faut compter »



Consul général de France à Istanbul depuis l'été 2016, Monsieur Bertrand Buchwalter termine sa mission cet été. Ce jeune et brillant Consul, souriant et turcophone de surcroît, a su très vite se faire apprécier des Stambouliotes. Nous l'avons interviewé au consulat dès son arrivée à Istanbul. Quelques jours avant son départ, nous avons renouvelé l'expérience au Palais de France par une belle journée ensoleillée. Lors de notre première rencontre, Bertrand Buchwalter était heureux et enthousiaste d'être revenu en Turquie, un pays avec lequel il a de nombreuses attaches depuis son enfance. Lors de notre dernière rencontre, c'est un homme

ému et nostalgique de quitter la Turquie sans pouvoir dire au revoir à ceux qui l'ont accompagné durant ces quatre années lors de la traditionnelle fête du 14 Juillet que nous avons retrouvé. Malgré un contexte international difficile, Bertrand Buchwalter a œuvré activement dans le cadre de ses fonctions à faire vivre les relations franco-turques. Attentif aux besoins des Français vivants à Istanbul, il fut également très présent dans la vie culturelle et associative de la ville. Pour beaucoup, il restera avec Hervé Magro, désormais Ambassadeur de France en Turquie, l'un des plus grands Consuls généraux de France à Istanbul.

Il revient pour nous sur ses quatre années passées à Istanbul, avant de planter un magnolia dans le jardin du Palais de France, un joli hasard du calendrier pour Aujourd'hui la Turquie.

Bonne continuation cher Bertrand, « yolunuz açık olsun ».

**Vous avez annoncé le 13 juillet votre
départ de Turquie. Où vos nouvelles
fonctions vous amèneront-elles ?**

Je pars pour Londres rejoindre notre Ambassade et notre réseau culturel. Cela va être une mission exaltante dans le contexte du Brexit avec des enjeux très importants puisque nous devons à la fois préserver nos liens et en retisser de nouveaux grâce à la culture et à l'enseignement. Ce sera aussi le prolongement dans un cadre différent d'une partie du travail que j'ai effectué ici, en lien étroit avec les équipes formidables de l'Institut français et celles d'IKSV, pour promouvoir les échanges culturels et artistiques, notamment à l'occasion des biennales d'art contemporain de 2017 et de 2019.

**À l'heure du bilan, que retenez-vous
de vos années en tant que Consul
général de France à Istanbul ?**

Cela a été une grande chance et un privilège pour moi que de servir à Istanbul, où j'avais déjà vécu il y a 20 ans en tant que coopérant, en poste à l'Institut français d'études anatoliennes (IFEA) et au département francophone des sciences politiques et administratives de l'Université de Marmara. J'ai trouvé à mon arrivée en 2016 une Turquie très différente de celle que j'avais quittée en 2001 à la fin de mon service national ou en 2009, au terme de ma mission à l'Ambassade de France à Ankara.

(lire la suite page 3)



Daniel Latif

**Porsche 911
Cabriolet S : un défi
façon Fort Boyard**



> P. 11

Retour sur...

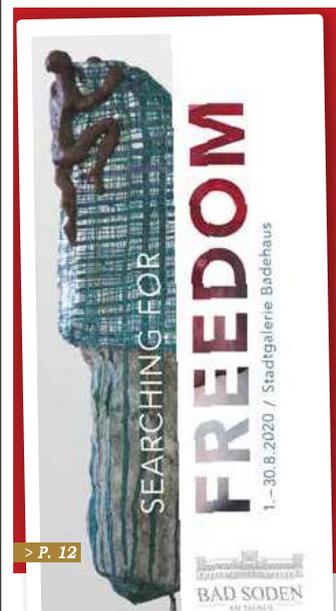
**Poutine, un Président à vie ?
Anaëlle Barthel, P. 2**

Le maintien de la stratégie macroniste,
Natasha Voase, P. 4

Le « Grand Confinement »,
Gözde Pamuk, P. 7



**Des livres à emmener à la
plage cet été!** Sati Karagöz > P. 12



> P. 12

Poutine, un Président à vie ?

Le jeudi 25 juin a eu lieu un référendum non assumé comme tel, un « vote populaire » durant lequel les Russes ont voté une réforme constitutionnelle qui permettrait à Vladimir Poutine de se représenter pour deux nouveaux mandats. Depuis le 1er juillet, la réforme constitutionnelle est entrée en vigueur, promettant au Président la direction du Kremlin jusqu'en 2036.

Vladimir Poutine, la figure d'un Président plutôt unique

Vladimir Poutine, 67 ans, Président de la Fédération de Russie depuis 2000, estime que le peuple russe réclame sa réélection au-delà de 2024, date à laquelle son deuxième et supposé dernier mandat consécutif devait s'achever. Sous des airs nostalgiques, il dévoile des propos antinomiques : ces dernières années, il s'était formellement refusé de songer à une telle réforme, pourtant considérée comme prévisible par tous. Il avait même évoqué le risque pour les dirigeants de s'accrocher au pouvoir qui pouvait mener à « détruire » le pays. Le parlement russe, de son côté, avait toujours tu cette possibilité, tabou jusqu'alors. Cependant, depuis peu, le Président russe affirme qu'il est primordial que la classe politique ne se perde pas dans « une quête de successeurs potentiels » : la réforme constitutionnelle permet de remettre les compteurs de ses mandats « à zéro ». Si Vladimir Poutine réitére deux nouveaux mandats, il finira sa carrière politique en tant que Président à l'aube de ses 84 ans. En 2008, la Constitution lui interdisait déjà de concourir pour un troisième mandat consécutif. Il était alors Premier ministre du pays jusqu'en 2012, sous la présidence de Dmitri Medvedev. En 2012, il s'est présenté à nouveau aux élections présidentielles et les a gagnées avec un franc succès. C'est d'ailleurs sous son mandat de Premier ministre qu'une loi a été promulguée, allongeant le mandat présidentiel de quatre à six ans – dont la prise d'effet débutait en 2012...

La réforme constitutionnelle et ce qu'elle implique

Le « vote populaire » aurait dû avoir lieu le 22 avril, mais a été reporté en raison de la pandémie de la Covid-19. L'opération s'est finalement opérée sur une semaine à partir du 25 juin, avec un taux de participation avoisinant les 65 %. Pour appuyer la légitimité de cette réforme constitutionnelle, Vladimir Poutine s'est exprimé devant les députés : « Les Russes doivent avoir, dans n'importe quelle élec-

tion, le choix ». Cependant, il ne s'empêche pas de souligner que « la stabilité est peut-être plus importante » aux vues notamment des « menaces sécuritaires et économiques ». Dès lors, l'amendement a reçu l'approbation de 380 députés alors que les 44 élus communistes ont voté « contre ». D'après Tatiana Kastoueva-Jean, directrice du Centre russe de l'Institut français des relations internationales : « Cette manipulation politique lui ouvre plusieurs options, y compris le fauteuil présidentiel. On ne sait pas ce qu'il va faire, mais il coupe court à toutes spéculations pour les prochaines élections en 2024. Il devient à nouveau le maître du jeu ».

Alors que les statistiques officielles annoncent que seulement 27 % des Russes sont favorables à un nouveau mandat, la réforme a été un énorme succès avec 77,92 % d'approbation de la part de la population. En réponse à un tel taux, le maître du Kremlin a prononcé le 2 juillet « un grand merci » à ses compatriotes pour leur « soutien et [leur] confiance ». Selon lui, cette approbation permettra une « stabilité intérieure et du temps pour renforcer le pays et toutes ses institutions ». Son porte-parole, Dmitri Peskov, décrit ainsi « un référendum triomphal de confiance envers le président Poutine » et souligne un « niveau de participation et de soutien extrêmement élevé ».

À noter cependant que l'amendement contenait de nombreuses autres mesures telles que : la foi en Dieu et la préservation de l'héritage orthodoxe, le mariage réservé aux hétérosexuels – excluant le mariage homosexuel —, ainsi que l'enseignement patriotique. Il agit également sur le plan social en instaurant l'indexation des retraites sur l'inflation et un salaire minimum. Dernier point, il inaugure la suprématie de la Constitution sur le droit international.

Le Journal *Le Point* a recueilli deux témoignages de citoyens russes ayant un avis aux antipodes sur le scrutin : Ioulia Zabolotova, une retraitée de 83 ans, débordait d'enthousiasme lorsqu'elle est allée voter : « Il faut soutenir Poutine, ja-

mais je n'ai vécu aussi bien qu'avec lui. Il a relevé le pays du chaos ! » A contrario, Sergueï Lepnoukhov, un juriste moscovite de 47 ans, était abasourdi par cette proposition : « Il ne faut pas toucher à la Constitution, elle doit être inaliénable [...], mais (Poutine) veut accaparer le pouvoir, alors il s'est trouvé une porte dérobée. C'est honteux et malheureux ».

L'avalanche de critiques quant aux limites du scrutin

Controversé, ce scrutin est vivement critiqué notamment par l'Occident et désigné comme mensonger par les opposants. Alexeï Navalny, du parti *Russie du futur*, dénonce le vote comme étant un « énorme mensonge ». Pour lui, il s'agit d'une atteinte « sans précédent » à la souveraineté du peuple russe. De nombreuses fraudes ont été pointées du doigt : les participants étaient appâtés par des loteries, tandis que des bureaux de vote étaient organisés en pleine rue avec une surveillance limitée. Le philosophe français et spécialiste de la Russie, Michel Eltchaninoff, analyse l'organisation du vote : « Il y avait tellement de différents moyens de voter : sur Internet, dans les bureaux de vote, dans la rue, à l'arrière des camions... Il y avait une souplesse dans l'organisation de ce scrutin qui rend toutes manipulations possibles ». Nikolay Rybakov, dirigeant du parti *Yabloko*, explique au *Parisien* : « Ce vote n'était pas du tout démocratique, et le danger est que les citoyens pourraient penser qu'il y a réellement une majorité en faveur de ces réformes ».

Pendant que l'armée russe s'enorgueillit d'une participation de « 99,991 % », l'ONG Golos, spécialisée dans l'observation des élections, dévoile plus de 2 100 signalements de « possibles violations », principalement de fonctionnaires ayant subi des pressions hiérarchiques pour qu'ils se rendent aux urnes.

D'autre part, de nombreux experts qualifient le scrutin de « fourre-tout » : comme il incluait de nombreuses nouvelles mesures, quiconque votait « oui » ou « non » pour l'indexation des retraites, votait également la remise du « compteur à zéro »



pour Poutine et l'exclusivité du mariage pour les hétérosexuels.

Somme toute, ce « vote populaire » n'était que consultatif. Il fait suite à la baisse notable de la cote de popularité de Vladimir Poutine depuis mai 2018 : elle a chuté de 79 % à 60 %, selon l'institut de sondage Levada. D'après Tatiana Kastoueva-Jean : « Il avait besoin de ce vote populaire, car quand il y a la population derrière, ça excuse tout. Il voulait remettre ce scrutin avant l'automne et surtout avant les conséquences économiques de la pandémie (de la) Covid-19. C'est un régime qui a besoin d'une validation populaire permanente pour avancer ».

En réponse à ces accusations, des manifestations ont été organisées à Moscou, place Pouchkine, selon des journalistes de l'Agence France-Presse. La police était présente pour sécuriser l'espace, mais n'est pour autant pas intervenue, et ce malgré l'interdiction de rassemblements depuis le début de la crise sanitaire.

Qu'en pensent les pays observateurs ?

De l'autre côté du détroit de Bering, aux États-Unis, Morgan Ortagus, la porte-parole du département d'État est « préoccupée ». Elle a ouï-dire « une coercition d'électeurs, des pressions sur les opposants aux amendements et des restrictions imposées aux observateurs indépendants du vote ». Au sein de l'Union européenne, le porte-parole du chef de la diplomatie, Peter Stano, incite la Russie à enquêter sur les signalements faits. Il fait notamment référence à l'absence de campagne « qui a privé les électeurs de l'accès à une information équilibrée et à un débat approprié pour apporter des changements aussi importants ». L'objection russe ne s'est pas fait entendre, la présidente de la Commission électorale centrale russe, Ella Pamfilova, dément les accusations : la commission électorale n'a pas constaté d'« infractions sérieuses » pendant le déroulement du scrutin. L'agence Ria Novosti, l'une des plus importantes agences de presse en Russie, affirme « il n'y a aucun doute sur le fait que le vote est valide et légitime ».

* Anaëlle Barthel

Entre l'UE, l'OTAN et la nouvelle puissance russe : un pays oublié ? La Moldavie ?

(Suite de la page 1)

ce qui nécessite de rappeler que la Moldavie fut une victime collatérale de la signature du Pacte germano-soviétique d'août 1939 qui devait la livrer à l'URSS de Staline, celui-ci « oubliant » de la restituer à la Roumanie en 1945 en faisant ainsi une RSS, soit une République socialiste soviétique intégrée dans le dispositif occidental des États fédérés à l'Union soviétique tout comme le furent l'Ukraine et la Biélorussie. Le développement de l'enclave russophone de la Transnistrie autour de sa « capitale » Tiraspol était un excellent moyen de contrôle et de pression contre toutes volontés que les Soviétiques pouvaient craindre un jour ou l'autre de la part des Moldaves de réintégrer l'ancienne patrie roumaine voisine.

En 1989-1990, le communisme s'écroule à l'Est et en décembre 1991 l'URSS disparaît, faisant naître ainsi toute une série de pays désormais indépendants à l'ouest de l'ancien empire soviétique. Une République de Moldavie indépendante était née, les enjeux géopolitiques évoqués allaient donc rapidement reprendre leur place.

De cette période postcommuniste jusqu'à aujourd'hui, les enjeux sont restés les mêmes. En 1992, après une courte guerre, la République moldave du Dniestr, autoproclamée indépendante, conserve sur son territoire un bataillon russe pour la « protéger ». Ceci représente donc un contre-pouvoir à la situation politique en Moldavie qui reste partagée entre les partisans d'un ralliement à l'UE avec, sous une forme ou sous une autre, un rapprochement avec la Rou-

manie et les partisans d'un statu quo voire d'une réintégration dans la Fédération de Russie — comme c'est le cas des régions d'Ukraine auto-proclamées indépendantes et pro-russe dans le cadre de la guerre du Donbass. Cette nouvelle division entre trois grands blocs a été entérinée par les résultats des élections législatives du 24 février 2019, à l'issue desquelles aucun parti n'a été en mesure d'obtenir la majorité absolue. Le parti socialiste (PSRM) pro-russe remporta le plus grand nombre de sièges (35 sur 101), suivi par le parti démocrate (PDM) avec 30 sièges et par le bloc pro-européen « ACUM » qui a obtenu 26 sièges. C'est finalement le parti pro-russe PSRM avec Ion Chicu comme Premier ministre qui assure depuis le 14 novembre 2019 le pouvoir exécutif au côté d'Igor Dodon,

le président de la République également pro-russe élu le 23 décembre 2016.

La situation paradoxale de la Moldavie en 2020 se poursuit donc. À n'en pas douter, ce dossier redeviendra un sujet brulant des relations internationales dans un futur plus ou moins éloigné, d'autant plus que Vladimir Poutine, depuis le référendum constitutionnel russe organisé début juillet, pourra se maintenir au pouvoir jusqu'en 2036 et que l'UE peine à remettre en marche le moteur franco-allemand au lendemain de la crise sanitaire. Alors que le 1er juillet l'Allemagne a succédé à la Croatie à la présidence tournante du Conseil européen, peut-être devrions-nous voir quelques espoirs pour la stabilisation des frontières orientales de l'UE... L'avenir le dira, mais — pour une fois — les points de vue allemands et français semblent enfin converger.

* Dr Olivier Buirette